

Nancy, le 20 Avril 2020

CR de la conférence téléphonée du mercredi 15 avril.

Sur le plan sanitaire dans le département, la situation s'améliore à ce jour il y a 40 lits disponibles au CHRU de Nancy et dans le Grand Est 210 lits sont disponibles donc il n'y a une chute spectaculaire des admissions en réanimation.

Au niveau de la DG, un collègue de 50 ans est décédé dans la région parisienne. Pour l'organisation du plan de continuité d'activité dans le département nous avons 218 personnes en présentiel et 130 en télétravail ce qui fait une moyenne de 35 à 40 % des agents .

A ce jour, il y a 15 agents en congé maladie. Un agent a été testé positif (on le sait depuis vendredi 10/04/2020). Le médecin de prévention a été informé. c'est un agent qui était en ASA depuis le 17/03 et qui a été en arrêt maladie pendant son ASA.

Deux agents ont eu des certificats de leur médecin (conformément au protocole du médecin de prévention) attestant leur aptitude à reprendre le travail (un des deux est en télétravail).

Les autres ont une prolongation. Il n'y a aucun agent en quatorzaine.

Le décret sur les frais de repas d'un montant de 17,50 € est sorti.

ce sont les frais de repas qui seront pris en compte pour les agents en présentiel qui n'ont pas de restauration collective habituelle sur leur site de travail. Il faudra fournir des justificatifs ou une attestation sur l'honneur.

Quant à la prime pour les fonctionnaires de 1000 € celle-ci sera prorotarisée selon le télétravail ou le présentiel bon il pourrait y avoir des agents qui auraient 1000 € ou 660 € ou 330 € net non imposable .

Pour la prise de congé obligatoire pour les agents en autorisation spéciale d'absence, la direction attend la mise en pratique.

En ce moment il y a de nombreux groupes de travail à la DG pour préparer le déconfinement. En fin de semaine il y aura certainement des directives plus précises.

Pour les jours de congés ou Artt imposés.

, Il y aura 5 jours pour la période du 17 mars au 16 avril (ARTT) et du 17 avril au 11 mai 5 jours de congé aussi.

Pour la livraison des gels hydroalcoolique, des gants ,des lingettes et des masques voici les précisions.

Pour les gants ; la direction affirme que cela n'est pas nécessaire.

Pour les lingettes, la direction se fournira auprès de grossistes ainsi que pour le gel hydroalcoolique .il y a eu beaucoup de difficultés pour que les commandes soient honorées et non encore livrées.

Point sur la campagne d'impôt sur le revenu 2020.

Après le 11 mai, si accueil physique il y aura utilisation des masques et des consignes générales pour accueillir. Mais pour l'instant la campagne d'impôt sur le revenu va démarrer le 20 avril et il n'y aura aucun accueil physique.

La direction insiste sur le fait qu'au maximum 40 % des effectifs des services des impôts des particuliers seront en présentiel mais bien entendu il faudra respecter les consignes sanitaires.

Règle stricte 2 mètres d'écart entre les agents. La direction fera des visites de site pour surveiller si ces consignes sont respectées par les chefs de service.

Le PCRFP fera un suivi quotidien en télétravail ou en présentiel de la messagerie e-contact.

L'accueil téléphonique se fera dans chaque service des impôts des particuliers dans le respect des règles strictes des consignes sanitaires. Dans cette période, aucune embauche de service civique et auxiliaire ne sera effectuée.

La saisie des déclarations ne pourra se faire que sur le site les finances car il n'y a pas de possibilité de saisir en télétravail.

Pour information les inspecteurs stagiaires arriveront dans le département le 11 mai, les contrôleurs stagiaires arriveront le 18 mai 2020.

Vos élus de Solidaires Finances Publiques ont souligné que les nouvelles modalités de la saisie automatique et de la non-réception papier de la déclaration entraîneraient de ce fait une augmentation de l'accueil physique après le 11 mai et aussi de nombreux appels téléphoniques.

La direction répond il y aura nouvelle procédure qui permettra de donner les identifiants par téléphone après vérification stricte de l'identité du demandeur.

Voici quelques éléments du calendrier de la campagne.

Celle-ci débute le 20 avril avec une distribution des déclarations papiers entre le 15 et 30 avril 2020.

Pour la saisie automatique les déclarations il y aura un travail pédagogique des agents à faire envers les contribuables.

Le dépôt papier la déclaration pourra se faire jusqu'au 12 juin 2020.

Bien entendu comme d'habitude le service de la division des particuliers de la direction soutiendra les SIP en saisissant les déclarations. La date de remontée dans Iliad sera le 3 juillet.

Au vu de cette date, nous exigeons qu'il y ait un report de date car entre le 12 juin et le 3 juillet il n'y a pas beaucoup de temps. La direction, espère que cette date sera aussi reportée.

Un point sur les EDR (Equipe De Rendort) été évoqué. Le planning sera maintenant établi pour 2 semaines.

Un autre problème a été évoqué aussi pour le Centre Impôts Service (CIS) ou centre de contact.

En effet les collègues peuvent télé-travailler mais n'ont pas accès au dossier des contribuables donc ceux-ci ne peuvent faire que des réponses téléphoniques généralistes. Dans les jours qui suivent, des portables seront aussi distribués à d'autres collègues du CIS de Nancy.